



*CDC tiers monde*

# ▷ Rapport annuel 2008



Association créée et animée par les collaborateurs  
de la Caisse des Dépôts et de ses filiales





# sommaire

**1 Editorial**

**2 Conseil d'administration**

**3 Les actions en 2008**

**5 Les ressources**

**8 La vie des sections**

**9 Les projets financés**

**10 Santé**

**14 Éducation**

**26 Economie locale**

## **2008 : QUEL CONTEXTE POUR NOTRE ACTION ?**

**L'aide publique au développement** diminue depuis de très nombreuses années. S'il y a eu par ailleurs une croissance des flux financiers aux conditions du marché, celle-ci n'a pas profité aux pays d'Afrique subsaharienne et les États du Pacifique sud.

Les inégalités se sont aggravées : le fossé entre pays du Nord et du Sud n'a jamais été aussi profond. Certains s'en tirent mieux que d'autres au Sud : la pauvreté recule dans une bonne partie de l'Asie tandis qu'elle s'aggrave en Afrique.

Depuis la convention de Cotonou (juin 2000) entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et les pays de l'Union européenne (UE), l'aide de l'union est désormais liée au respect des droits de l'homme, à la démocratie ainsi qu'à la lutte contre la corruption ; l'aide est octroyée en priorité aux pays qui la « méritent ».

**Les principaux problèmes de santé publique** des pays du Sud perdurent et la forte mortalité infantile tient aux mauvaises conditions d'hygiène, notamment au manque d'infrastructures sanitaires de base et à la carence en eau potable ; dans les pays en développement, quatre affections sur cinq sont liées à l'eau.

Le paludisme tue environ un million de personnes par an et ce chiffre augmente en raison de la résistance accrue des souches à la chloroquine et de la difficile éradication de leur vecteur, le moustique. L'ampleur des effets du sida est telle dans les pays d'Afrique les plus touchés que l'espérance de vie à la naissance serait inférieure de sept ans au niveau qui serait atteint sans cette infection (48 ans contre 55 ans).

Quand les habitants des nations riches peuvent espérer vivre jusqu'à 76,4 ans, l'espérance de vie à la naissance est de 45,3 ans au Burkina et de 56,5 ans au Cambodge.

C'est parmi les plus pauvres que l'on trouve les taux de scolarisation les moins élevés et l'analphabétisme le plus massif.

**Il reste encore beaucoup à faire... AGISSONS ENSEMBLE !**

**Elisabeth Guingand**

## **Présidente**

Elisabeth Guingand (*Sagacarbon*)

## **Vice-président**

Guy Platini (*Transdev-Transamo*)

## **Trésorière**

Françoise Detolle-Boulard (*Caisse des Dépôts*)

## **Trésorière adjointe**

Julyet Robillard (*Caisse des Dépôts*)

## **Secrétaire**

Janine Boudraa (*CNP-Assurances*)

## **Secrétaire adjointe**

Christiane Le Thomas (*retraîtée Caisse des Dépôts*)

## **Autres membres**

### **Président du comité des projets**

Alain Jollet (*retraité DEXIA*)

### **Présidente section d'Angers**

Brigitte Monsarrat-Lozach (*Caisse des Dépôts*)

### **Trésorière section d'Angers**

Ghislaine Mignolet (*Caisse des Dépôts*)

## **Déléguée Générale**

Marthe-Marie Chouette

## CHOIX DES PROJETS

Le Comité des projets, constitué de 9 adhérents de CDC tiers monde et présidé par Alain Jollet, membre du CA, a poursuivi son travail afin :

- d'examiner les projets et d'auditionner les associations candidates à un partenariat ;
- de fixer, avec les partenaires, les indicateurs de suivi et d'évaluation des projets ;
- d'assurer le suivi des projets.

En 2008, chacun des **26 projets** reçus a été étudié par 3 personnes, le président et 2 membres du Comité. Au cours de **8 séances**, les projets ont été présentés à tous les membres pour être, après concertation, refusés ou retenus.

Les **13 projets** retenus ont été présentés au Conseil d'administration qui les a tous validés.

Le programme d'actions pour l'année 2008 a été approuvé par l'Assemblée générale.

Fin 2008, le Conseil d'administration a dû renoncer au financement du projet **de réinsertion de 8 familles de Paysans Sans Terre à Madagascar** avec l'association ASAM Dourdan. Celle-ci n'a pas pu obtenir le titre de propriété du terrain sur lequel devaient être construites les habitations pour les 8 familles.

## SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LES OPÉRATEURS

Pour chaque projet, une convention, mise au point avec l'appui de la direction juridique de la Caisse des Dépôts, est signée avec l'association opératrice ; elle fixe les modalités du partenariat.

Partie intégrante de la convention, un petit nombre d'indicateurs de performance sont choisis afin de permettre une évaluation de la réalisation du projet. Le choix de ces indicateurs nécessite de nombreux échanges avec les associations.

La signature de 2 conventions de partenariat a été retardée en 2008 :

- suite à une nouvelle mission sur le terrain en août 2008 par des médecins bénévoles, **Actions Mongolie** a décidé de réorienter son action.
- en raison de « la rébellion Touareg », l'association **Groupe Tiers monde de Clamart** a dû attendre que la situation se stabilise au Mali avant de recruter un coopérant pour son projet de création d'une bibliothèque scolaire.

Au total, en 2008, **12 conventions de partenariat** ont été signées.

## VISITES DE PROJETS

### > Au Cambodge

Partie à la rencontre de son filleul en novembre 2008, une sympathisante a visité plusieurs centres d'accueil de l'association **Enfants d'Asie** au Cambodge.

En 2003, CDC tiers monde a accordé à l'association un financement pour la construction d'un atelier informatique dans le centre de Takéo. Au cours de son voyage, elle a pu le visiter et constater que des cours sont régulièrement dispensés par un professeur spécialisé dans la salle informatique.

Deux ans après, CDC tiers monde a également soutenu une action de formation en agriculture pour les enfants défavorisés des centres d'accueil **d'Enfants d'Asie**. Là aussi, elle a pu constater que chaque centre possède un potager très bien entretenu. Des adultes s'occupent des jardins mais les enfants aussi, lorsqu'ils ont du temps libre ou pendant les congés scolaires. Des enseignants et des élèves d'écoles spécialisées, cambodgiens ou étrangers, viennent régulièrement animer des stages pendant les vacances d'été. La production des légumes et des fruits sert directement à l'alimentation des enfants des centres.

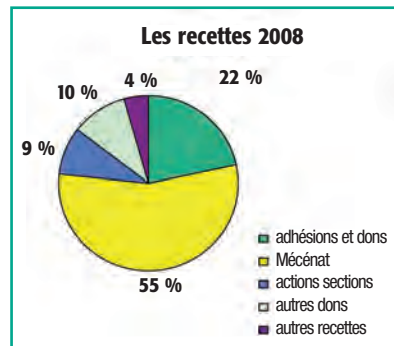
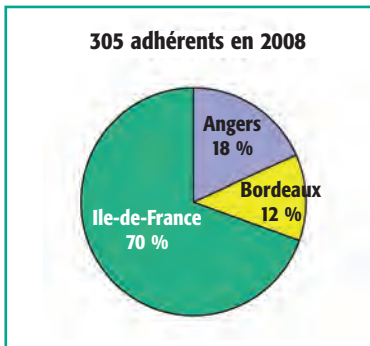
### > Au Bénin

#### *Les missions Planète Urgence*

Cette année à nouveau, le COSOG a proposé aux collaborateurs des missions avec **Planète Urgence** au Bénin ; 10 volontaires sont partis soutenir le projet « Ecole Mobile de Brousse », un véhicule transformé en bibliothèque itinérante (financé par CDC tiers monde). Dans ce pays, les classes sont surchargées : en moyenne 100 enfants dans les petites classes et une cinquantaine dans les autres niveaux. Durant 2 semaines, les bénévoles ont fait du soutien scolaire auprès des enfants en difficulté et animé des ateliers autour du livre pour accompagner les enfants dans leur découverte de la lecture.

## LES ADHÉSIONS ET LES DONS DIVERS :

Les ressources de l'association sont tout d'abord constituées des cotisations de ses adhérents et de dons individuels. En 2008, 305 adhérents ont versé leur cotisation.



## LE SOUTIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

La convention, qui définit les conditions et modalités du soutien apporté par la Caisse des Dépôts à CDC tiers monde afin de contribuer à l'accomplissement de son objet, a été renouvelée en 2008.

### Engagements de la Caisse des Dépôts

- subvention annuelle : le montant de la subvention annuelle de la Caisse des Dépôts est égal au montant des cotisations et des dons reçus des personnels du groupe Caisse des Dépôts versés au titre de l'exercice précédent. Ce montant ne peut pas excéder 25 000 €.
- opérations de collectes : elles peuvent être organisées par des services de la Caisse des Dépôts à Paris ou dans ses établissements et ses filiales, auprès des personnels qui versent un don en échange de la remise de places de spectacles, livres, CD, mobiliers réformés... L'ensemble des chèques reçus par ces services, établis à l'ordre de CDC tiers monde, est remis à l'association.
- mise à disposition de moyens de fonctionnement : afin de permettre à CDC tiers monde d'affecter au soutien des projets toutes les sommes collectées, la Caisse des Dépôts met à la disposition de l'association divers moyens de fonctionnements listés dans l'annexe de la convention.

Les engagements de la Caisse des Dépôts sont subordonnés au respect par CDC tiers monde des obligations ci-après définies.

### Obligations de CDC tiers monde

CDC tiers monde s'engage à remettre à la Caisse des Dépôts

- une déclaration faisant apparaître le montant global des cotisations des membres perçues au titre de l'exercice précédent ;
- son rapport financier faisant apparaître l'utilisation de la subvention allouée l'exercice précédent et son rapport moral, établis pour l'assemblée annuelle d'approbation des comptes de l'exercice précédent ;
- les comptes annuels faisant apparaître le montant des cotisations et dons perçus au cours de l'exercice précédent, certifiés sincères et exacts par un commissaire aux comptes relatifs au dernier exercice clos ;
- le programme prévisionnel de ses activités pour l'année en cours et notamment la liste des projets retenus pour financement, par l'assemblée générale.

### LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT MÉCÉNAT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Chaque année, le département Mécénat de la Caisse des Dépôts sur Paris, Angers et Bordeaux apporte un très grand soutien à CDC tiers monde : en 2008, plus de **6 000 places** ont été remises aux collaborateurs du groupe afin de leur permettre d'assister à un spectacle de leur choix, en échange d'un don versé au profit de CDC tiers monde. L'ensemble de ces dons représente 55 % des ressources de l'association.

### LE SOUTIEN DE L'AGR

Sur la base du partenariat AGR/CDC tiers monde :

**3 repas à thème** favorisent la collecte de fonds au profit d'un projet spécifique :

- le 18 mars, un repas indien : la vente de crayons a permis de recueillir **1 132 €** pour la **construction d'une école à Bodh-Gaya** par l'association **Une Ecole à Bodh-Gaya** (financement CDC tiers monde : 13 600 €) ;
- le 12 juin, un repas africain : la vente de chocolat a permis de recueillir **1 496 €** pour les **8 projets soutenus en 2008 en Afrique** ;
- le 23 octobre, un repas asiatique : la vente de thé a permis de recueillir **742 €** pour la **construction d'une école maternelle au Laos** par l'association **Enfants d'Asie** (financement CDC tiers monde : 13 000 €).



**La vente aux convives d'un produit partage** « le jus d'orange Max Havelaar » génère un bénéfice reversé à CDC tiers monde pour contribuer au financement d'un projet ; la subvention de **1 800 €**, versée à CDC tiers monde fin 2008, contribuera au financement **d'une batteuse à riz pour le village de Sam'Botté au nord ouest du Sénégal** par l'association **AGIR abcd** (financement CDC tiers monde : 3 400 €).

### LE SOUTIEN DU COSOG

En 2008, le COSOG a financé **10 nouvelles missions au Bénin avec Planète Urgence** sur le projet de la bibliothèque itinérante financée, en 2006, par CDC tiers monde.

Pour la première fois, CDC tiers monde a sollicité et obtenu une subvention (**1 000 €**) de la Commission Solidarité de la Bourse Associative organisée par le COSOG. Elle est destinée à **l'achat d'un moulin à riz pour les femmes du village de Cadidjolle en Casamance au Sénégal** par l'association **Rêves en couleur** (financement CDC tiers monde 3 000 €).

### COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION

#### > Les brèves

La présentation de la lettre électronique d'actualité, adressée chaque mois aux adhérents et sympathisants, a évolué en 2008, pour donner plus de place aux photos des projets financés.

#### > Le site Internet

Le panorama des réalisations a été actualisé tout au long de l'année après l'assemblée générale et, de nouveaux articles, illustrés de photos, sont venus enrichir la rubrique « actualités ».

#### > Le rapport annuel 2007

A la suite de l'Assemblée générale et sur la base des documents qu'elle avait approuvés, CDC tiers monde a édité son rapport annuel. Ce document a été largement diffusé.

## La vie des sections

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année, sur les différents sites pour faire mieux connaître l'association et récolter des ressources complémentaires pour le financement des projets et des quelque dépenses de fonctionnement. Près de **50 bénévoles** se mobilisent pour la réussite de ces manifestations.

### LES REPAS A THÈMES

• 18 mars (l'Inde), 12 juin (l'Amérique Latine), 23 octobre (l'Asie), 3 repas à thème réalisés sur toutes les implantations de l'AGR, dans le cadre du partenariat.

### LA LOTERIE

• 18 novembre, la loterie « avec billets à gratter » a été un succès ; 840 billets ont été vendus très rapidement. Les fonds récoltés, **1490 €**, ont été affectés à la **construction de 3 salles de classe au Mali** par l'*association pour le Développement du Village de Bagué* (financement CDC tiers monde : 15 000 €).

### VENTE FÊTE DES MÈRES

• 22 mai sur le site du 56, rue de Lille, vente de bijoux Touaregs par l'association partenaire **Orion** (fonds récoltés : **250 €**).

### VENTE DE NOËL

• 9 et 11 décembre sur 5 sites en Ile de France, vente de produits artisanaux cambodgiens et vietnamiens par 2 associations partenaires, le **SIPAR** et **Sourires d'Enfants** (fonds récoltés : **1 191 €**).

### VENTE DE BRIOCHES ET DE PRODUITS ISSUS DU COMMERCE ÉQUITABLE

• 3 ventes à Angers.

### VENTE D'OBJETS PUBLICITAIRES

• 1 vente de cartables et de crayons à Angers.

### VENTE DE LIVRES D'OCCASION

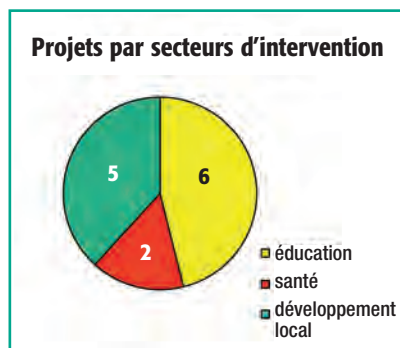
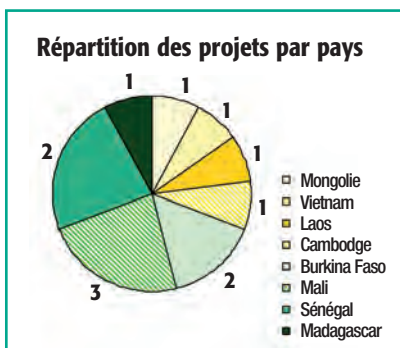
• 1 vente organisée par les adhérents de Bordeaux.

### DISTRIBUTION DE PLACES DE SPECTACLES

• Plusieurs distributions de places de spectacles sélectionnés par le Mécénat d'Angers et le Mécénat de Bordeaux en échange d'un don à CDC tiers monde.

# Les projets financés par l'association

12 projets ont donc été financés en 2008



## Conditions d'éligibilité des projets

- l'opérateur doit être une ONG française ayant au moins trois années d'activités ;
- les projets, de petite ou moyenne dimension, doivent être adaptés aux conditions de développement local (analyse de besoins spécifiques en fonction du climat, du contexte politique, économique et social ; utilisation de matériaux et/ou du savoir-faire local, ...) ;
- les habitants doivent être parties prenantes à la réalisation du projet (don de terrain, participation financière ou technique, responsable local, ...) ;
- l'autonomie de la communauté concernée doit être assurée au terme du projet.

## Les modalités de financement

- le montant maximum de la contribution de CDC tiers monde est fixé à 15 000 € ;
- l'opérateur doit assurer un auto financement de son projet à hauteur de 15 % ;
- le solde doit être pris en charge dans le cadre d'un partenariat diversifié.

Les modalités de versement sont précisées dans le cadre de la convention de partenariat, généralement :

- 50 % au démarrage des travaux ;
- 40 % à la réception d'éléments significatifs permettant de vérifier l'avancement du projet (factures, rapport intermédiaire, photos, témoignages...) ;
- 10 % à la réception du bilan du projet assorti d'indicateurs de performance.



## Création d'un dispensaire, d'un jardin d'enfants, d'un centre de formation et d'un orphelinat

**LIEU :** village de Von Phan au nord ouest du Vietnam

**CONTEXTE :** Le village (2000 habitants), excentré par rapport aux principaux axes de communication et bien que situé à deux heures d'Hanoi, souffre d'un très grand isolement. Les habitants de cette région, exclusivement agricole, vivent dans des conditions particulièrement difficiles. En dehors de quelques produits d'élevage (poulets essentiellement), de fruits et de poissons destinés à leur consommation personnelle ou au marché local, ils tirent leur principal et maigre revenu des deux récoltes annuelles de riz sur les 300 m<sup>2</sup> par tête accordés par les autorités locales. Le revenu moyen d'une parcelle est de 75 € par an.

Le travail dans les rizières constitue l'activité principale et donc quasiment la seule source de revenus pour ces populations qui n'ont aucun débouché ni perspective d'avenir dans les conditions actuelles : aucune industrie, aucune école et pas de structure sanitaire et sociale à proximité.

Les habitants de Vong Phan et des environs, soit une population d'environ 8000 habitants bénéficieront de ce projet. L'association *Les Mains Ouvertes* apporte les fonds nécessaires à l'achat des matériaux et rémunère les professionnels indispensables (architecte et artisans) ; les ouvriers seront des habitants de la région qui travailleront à titre gracieux et sur la base du volontariat.

### **OBJECTIF :**

- créer un dispensaire pour donner des soins de première nécessité ;
- créer un jardin d'enfants pour accueillir une cinquantaine d'enfants âgés de 2 à 6 ans et assurer le repas de midi afin de permettre aux parents d'aller travailler dans les rizières ;
- créer un centre de formation à la couture et à la broderie pour 15 à 20 jeunes filles déscolarisées ;
- créer un orphelinat, d'une capacité initiale d'une vingtaine d'enfants.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- construction du dispensaire

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *Les Mains Ouvertes*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 10 000 € sur un budget de 123 390 €



### **BILAN** au 15 septembre 2009

Le dispensaire, commencé en juin 2008, a été achevé début mai 2009.

Il a commencé à fonctionner le 15 mai 2009, ouvert 24 heures sur 24 dans la semaine, c'est surtout le soir que les habitants de Von Phan viennent se faire soigner, car ils doivent travailler dans les champs pendant la journée.

12 à 20 malades sont accueillis chaque jour pour des problèmes de malnutrition, fièvres, blessures.



## Création d'un dispensaire

**LIEU :** village de Sogog dans la province de Bayan Olgii au nord ouest de la Mongolie

**CONTEXTE :** Le village se trouve dans une région située à 1600 km de Oulan Bator, la capitale du pays. Cette région est la plus éloignée géographiquement mais aussi la plus délaissée par le gouvernement et les organismes internationaux. Sogog est habité majoritairement par des nomades kazakhs, un peu plus de 3200 nomades dont environ 300 enfants pour 1000 sédentaires.

*Actions Mongolie* est la seule ONG à intervenir dans cette région pour apporter une aide médicale aux populations nomades. Les mauvaises infrastructures rendent difficiles les conditions de transport et nécessitent l'implantation d'un dispensaire médical de proximité offrant, à la population locale, des soins de base et l'aide nécessaire dans les cas d'urgence. Il permettra aussi l'apprentissage des règles d'hygiène et la prévention éventuelle des épidémies.

### **OBJECTIF :**

- terminer la construction du bâtiment dont le gros œuvre a été réalisé avant les grands froids hivernaux (jusqu'à - 40°) ;
- installer un équipement médical de fonctionnement simple et basique (matelas, lits, équipements et consommables médicaux) ;
- construire une éolienne pour l'alimentation en électricité ;
- former par compagnonnage le personnel local et accompagner vers l'autonomie une petite équipe éducative et médicale.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- finition du bâtiment (toiture, zinguerie, plancher, chauffage et toilettes) ;
- achat des équipements médicaux.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *Actions Mongolie*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 14 000 € sur un budget de 32 500 €



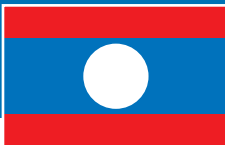
### **BILAN** au 22 juin 2009 :

Suite à une nouvelle mission d'évaluation sur le terrain en août 2008 par des médecins bénévoles, *Actions Mongolie* a décidé de ne pas créer un dispensaire dans le village de Sogog et de concentrer toute son action sur l'hôpital d'Ulaanhus (la grande ville de la région), afin d'y améliorer les règles d'hygiène, les techniques de soins, la prise en charge et le suivi des patients.

Le montant de notre subvention a été revu ; le Conseil d'administration (27/11/2008) a décidé de limiter le montant de notre financement à **11 000 €** (au lieu de 14 000 €), montant qui correspond au coût des équipements emportés au cours des 4 missions effectuées d'août 2008 à février 2009.

Toutes les missions se sont bien déroulées :

- parrainage du médecin chef par un généraliste urgentiste français (formation et consultations en commun) ;
- parrainage de 2 médecins par une radiologue française de l'hôpital de la Croix Rousse ;
- parrainage des infirmières par 2 infirmiers français (mesures d'hygiène, qualité des mesures, suivi des indicateurs médicaux...) ;
- parrainage des sages femmes et du médecin gynécologique par une sage femme française ;
- envoi de 2 échographes, 1 électrocardiogramme, de tabliers de plombs et de consommables ;
- constat sur la façon de travailler, les disponibilités en consommables et en équipement.



## Construction d'une école maternelle

**LIEU :** village de Ban Nam Heng dans la province d'Oudômxay au nord ouest du Laos

**CONTEXTE :** La République démocratique populaire du Laos connaît aujourd'hui la paix et une certaine stabilité de ses structures politiques et économiques. Elle reste cependant l'un des pays les plus pauvres du monde et de sa zone géographique. Au Laos, 47 minorités ethniques représentent près de la moitié de la population (6 millions d'habitants). Laissées à l'écart du développement du pays, elles vivent dans les régions rurales les plus pauvres et souffrent du manque d'infrastructures (communication, éducation, santé) mais aussi de pénurie alimentaire. L'analphabétisme est largement répandu.

Le système scolaire laotien, en principe gratuit, se révèle financièrement inaccessible pour ces familles rurales : coûts de fonctionnement de l'école et fournitures scolaires auxquels s'ajoute un manque à gagner des enfants qui ne travaillent pas aux champs ou à la maison. Les filles en sont les premières victimes. Le manque d'écoles primaires et secondaires est également un frein majeur : plusieurs heures de marche sont souvent nécessaires aux enfants pour se rendre dans l'école la plus proche. Autant de facteurs à l'origine d'un taux de fréquentation du pré-primaire, primaire et secondaire extrêmement bas.

### **OBJECTIF :**

- scolariser en maternelle des enfants défavorisés issus des minorités ethniques ;
- améliorer l'alimentation des enfants avec un repas équilibré par jour ;
- favoriser l'éducation des filles en leur permettant d'aller au collège au lieu de garder leurs petits frères et sœurs ;
- augmenter le niveau global de l'éducation de l'établissement de Ban Nam Heng Tai ;
- libérer les parents ayant de jeunes enfants en leur permettant d'aller travailler aux champs.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- construction de 3 salles de classe de 36 m<sup>2</sup> chacune, précédées d'un préau couvert et d'un bureau de 28 m<sup>2</sup>.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *Enfants d'Asie*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 13 000 € sur un budget de 16 023 €





### **BILAN** au 1<sup>er</sup> juin 2009

La construction de l'école, qui devait commencer en juin 2008, a officiellement été lancée le 9 octobre 2008.

En raison d'une saison humide exceptionnellement longue qui a entraîné des inondations considérables dans toute la province, les matériaux n'ont pu être achetés et transportés qu'en octobre.

L'école maternelle a été livrée le 5 mars 2009. D'une surface de 136 m<sup>2</sup>, elle est composée de 3 classes et d'un préau ouvert, des toilettes pour les tout-petits, non prévues initialement, ont été ajoutées.

Malgré l'augmentation du coût des matériaux, du transport et des nouvelles toilettes, le budget total de la construction a été respecté. Pour cela, *Enfants d'Asie* a demandé au chef du village de faire plus largement appel à la main d'œuvre des villageois afin de réduire la facture des entreprises.

En septembre, 100 enfants de 3 à 5 ans feront leur première rentrée scolaire.



## Electrification d'une ferme éducative pour des enfants orphelins et d'un campement

**LIEU :** village de Samandéni, au sud ouest du Burkina Faso

**CONTEXTE :** Seules les villes situées sur les grands axes sont électrifiées au Burkina Faso et donc la majorité de la population n'en bénéficie pas. Tel est le cas de Samandéni situé à 15 km de Bama, ville électrifiée la plus proche. Aucun projet public d'extension du réseau électrique n'est prévu vers le village, un barrage est à l'étude dans la région mais le projet stagne depuis 10 ans. Il est à noter que dans les zones électrifiées le prix du raccordement, voire celui de l'électricité, est souvent prohibitif pour les personnes à faible revenu.

La ferme éducative, créée par une association burkinabé « Bassirata » (ça va aller), accueille actuellement une dizaine d'enfants orphelins du village, l'objectif étant une vingtaine.

L'énergie est un facteur déterminant pour le développement du village. Elle contribuera à améliorer considérablement les conditions de vie des enfants de la ferme éducative mais aussi celle de tout le village, en développant le tourisme solidaire grâce à l'électrification du campement qui va attirer une population urbaine et décupler sa fréquentation.

### **OBJECTIF :**

- améliorer les conditions de vie des orphelins en contribuant à l'évolution des activités éducatives qui leur sont proposées ;
- dans un délai de 5 ans, obtenir l'autofinancement grâce aux activités rémunératrices de la ferme et du campement.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- achat de panneaux solaires.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *Electriciens sans frontières*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 5 000 € sur un budget de 18 660 €



### BILAN au 24 juin 2009

L'électrification (à partir d'énergie photovoltaïque) de la ferme éducative et du campement est terminée.

Deux missions de 3 semaines ont été nécessaires aux bénévoles d'*Electriciens Sans Frontières* :

- le matin : préparation des panneaux solaires, installations intérieures, tirage de câbles...
- l'après-midi : formation à l'exploitation et à la maintenance des installations (constitution d'un système photovoltaïque, utilisation du multimètre, travaux pratiques).

La ferme vient de s'enrichir d'un poulailler flambant neuf qui accueille déjà quelques pensionnaires et la production vient de commencer.

Les enfants et le personnel encadrant sont les premiers bénéficiaires de ces nouvelles installations électriques. Le directeur du site organise tous les soirs des séances de devoirs dirigés, séances ouvertes aux « petits voisins ».

Le niveau de confort a aussi augmenté pour les clients du campement et une micro activité, centrée sur la population villageoise s'est développée : on peut à présent facilement charger son téléphone portable ou sa batterie, accéder à des boissons fraîches, services qui n'étaient accessibles auparavant qu'à plusieurs dizaines de kilomètres.



## Création de 3 bibliothèques

**LIEU :** province de Koh Kong et province de Pursat au Cambodge

**CONTEXTE :** Dans le cadre de son action de développement de la lecture pour la jeunesse, Le *SIPAR* vise l'implantation de 200 bibliothèques réparties dans tout le Cambodge. Certaines provinces ont été encore peu touchées par ce programme, comme celles de Koh Kong et de Pursat.

Dans ces provinces où les habitants vivent principalement de l'agriculture et de la pêche, le niveau de l'éducation est très faible. Plus de 68 % de la population n'a malheureusement pas fini le cycle primaire et le taux d'alphabétisation montre que plus de 40 % de la population ne sait pas lire ; cet analphabétisme touche beaucoup plus durement les femmes que les hommes.

La réduction de la pauvreté passe par un meilleur accès de tous à une éducation de qualité et la lecture est la base fondamentale de tout accès au savoir. Les directeurs d'écoles des 2 provinces, sensibilisés à ce phénomène, ont pris l'initiative de constituer des dossiers de demande pour la création de bibliothèques auprès de leur responsable provincial de l'Éducation. Les 3 bibliothèques (1 dans la province Koh Kong et 2 dans la province de Pursat) s'inscriront dans le projet de 26 nouvelles bibliothèques pour 2008.

### **OBJECTIF :**

- donner un accès à un très large choix de livres en Khmer aux enfants du primaire (en moyenne 400 à 500 titres différents disponibles) ;
- ancrer l'habitude de lire chez les enfants de l'école dès le plus jeune âge ;
- sensibiliser les acteurs éducatifs et les parents à l'importance des livres et aux avantages de la lecture ;
- améliorer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, et plus globalement améliorer la qualité de l'éducation.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- réhabilitation de 3 salles de classe puis leur aménagement en bibliothèques.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *Le SIPAR*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 10 000 € sur un budget de 16 630 €



### **BILAN** au 26 mars 2009

Les 3 bibliothèques, dans 3 écoles primaires des villages de Kompong Seila, Koh Chamlâng et de Trâpaing Malak, sont implantées.

Les travaux de réhabilitation de trois salles de classes mises à disposition pour les aménager en bibliothèques ont pris fin. Chacune des 3 bibliothèques a été équipée de mobiliers, de 1 812 livres en khmer, soit 592 titres, (dont une partie est éditée par le *SIPAR*), de jeux éducatifs (puzzles...), de panneaux de cartes de géographie.

La gestion et la prise en charge de la bibliothèque sont assurées par une ou deux bibliothécaires, motivées et actives, qui ont suivi une formation professionnelle ; cette formation de 20 jours s'articulait autour de la psychologie de l'enfant et de l'animation autour du livre, de la lecture et de la gestion d'une bibliothèque.

Les 3 bibliothèques ont ouvert leurs portes à la rentrée scolaire, le 1er octobre ; plus de 1500 bénéficiaires peuvent accéder aux bibliothèques et emprunter des livres (enfants, instituteurs des 3 écoles, mais également élèves et instituteurs des écoles des villages avoisinants et toute la communauté locale).

Les enfants peuvent aussi venir à la bibliothèque pendant la récréation, des lieux uniques pour tous ces enfants qui n'ont ni livre, ni jeu dans leur maison.



## Agrandissement d'une école

**LIEU :** Koudougou, au centre du Burkina Faso

**CONTEXTE :** Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres du monde ; la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. L'agriculture représente le tiers du PIB et occupe 80 % de la population. Le réseau sanitaire du pays est de qualité médiocre, le SIDA, le paludisme et la méningite sont les plus grandes causes de mortalité, avec les diarrhées, le tétanos et la rougeole chez les enfants.

Koudougou, ville d'environ 75 000 habitants est la 3ème ville du pays ; elle se situe à 100 km à l'ouest de la capitale Ouagadougou. A Koudougou, il y a un manque important de moyens dans le domaine de l'éducation, 50 % des enfants ne sont pas scolarisés bien que la scolarité soit obligatoire entre 6 et 16 ans. Chaque année, sont d'abord scolarisés les enfants de 8 ans, puis ceux de 7 ans et rarement ceux de 6 ans. Il faut compter en moyenne 3 ans avant de pouvoir accéder à l'enseignement. Chaque secteur de la ville comporte un quartier d'environ 20 000 habitants avec une ou deux écoles ; chaque classe est composée de 70 à 80 élèves.

Au cours de l'année 2007, *CODEGAZ* a mis en place un projet pilote de construction de 2 classes pour vérifier la fiabilité des partenaires locaux, ainsi que la conformité et la qualité de l'entreprise de travaux employée. Ces 2 classes font référence dans le domaine scolaire à Koudougou et l'association a décidé de prolonger ce projet-pilote.

### **OBJECTIF :**

- permettre à plus de 70 nouveaux enfants d'aller en classe ;
- mettre à la disposition de 280 élèves, les livres nécessaires à leur enseignement ;
- permettre les cours le soir ;
- fournir un repas par jour aux enfants.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- construction d'un bâtiment d'école (salle de classe, bibliothèque, réfectoire, cuisine/économat).

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *CODEGAZ*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 10 000 € sur un budget de 47 300 €



### **BILAN** au 1<sup>er</sup> juillet 2009

Les travaux ont débuté mi-novembre 2008 et se sont terminés fin janvier 2009 : construction d'une classe supplémentaire, d'une bibliothèque, d'un réfectoire, d'une cuisine fermée et d'un économat.

Le chantier a progressé rapidement ; les ouvriers ont travaillé tous les jours, samedi et dimanche compris, par équipes de 8 à 10 ouvriers par jour.

Quelques modifications ont été apportées au fur et à mesure de la construction :

- la suppression d'une fenêtre en façade de la classe et de la bibliothèque ; deux fenêtres plus grandes ont été installées dans chaque pièce ;
- une porte extérieure a été posée pour faciliter la sortie de la cuisine et pour assurer la sécurité des femmes qui font les repas ;
- l'électricité du réfectoire, cuisine/économat a été supprimée par manque de moyens financiers.
- le matériel pour la bibliothèque (étagères, livres) et la formation à la gestion de la bibliothèque ont été reportés dans le temps aussi par manque de moyens financiers.

Par ailleurs, *CODEGAZ* a réalisé une installation photovoltaïque destinée à permettre aux enfants et aux adultes de bénéficier de cours du soir. Cette installation est terminée depuis fin avril 2009 ; elle se compose de 8 panneaux solaires et fonctionne 4 heures par jour.

Les nouvelles installations permettent d'accueillir près de 70 élèves supplémentaires et, au total, ce sont environ 430 enfants qui pourront en bénéficier.





## Création d'une bibliothèque scolaire

**LIEU :** Kidal, ville au nord est du Mali

**CONTEXTE :** Le Mali est classé 174ème sur 177 pays. Il ne dispose pas de beaucoup de ressources naturelles ; le Sahara couvre pratiquement 90 % du pays. Le nord Mali est la région la plus pauvre avec 90 % de nomades éleveurs. La ville de Kidal voit grossir chaque année le nombre de nomades contraints de se sédentariser par suite de la sécheresse et du manque d'eau. La région de Kidal est difficile d'accès, pas de route, pas d'aéroport, les infrastructures manquent cruellement et le transport coûte cher.

Le taux d'alphabétisation du pays est de 26,4 % et, à Kidal (10 000 habitants), il y a 6 écoles primaires, un collège et un lycée. Il n'y a pas de bibliothèque scolaire pour les primaires ni pour le collège. Le Français est la langue nationale et le programme scolaire des écoles maliennes est calqué sur le programme scolaire français.

Après la mise en place d'une bibliothèque scolaire dans un petit local de 15 m<sup>2</sup> en novembre 2005, il apparaît maintenant évident que ce lieu est insuffisant pour les élèves du primaire d'autant que les élèves du collège viennent aussi consulter les ouvrages. La construction d'un bâtiment conséquent, de 110 m<sup>2</sup> avec ses aménagements, est indispensable pour un meilleur développement de la scolarité des enfants de Kidal. La construction de la bibliothèque va permettre à l'école primaire d'ouvrir une classe supplémentaire ; le directeur souhaite s'installer dans le local actuel et son bureau deviendra une classe.

### **OBJECTIF :**

- donner de nouveaux moyens aux élèves d'une école primaire et d'un collège ;
- permettre à la bibliothécaire de développer le soutien scolaire ;
- sensibiliser, informer les élèves et l'association des femmes sur l'hygiène et la santé dans un lieu approprié, avec des outils pédagogiques.

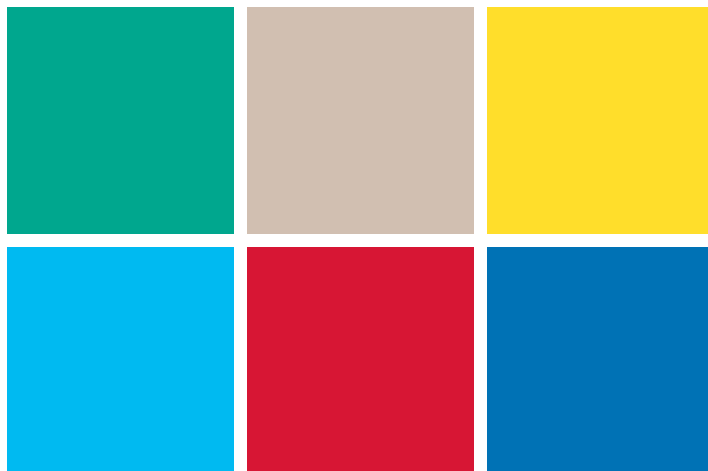
### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- construction d'un bâtiment comprenant une salle de lecture, un bureau, une réserve et une terrasse couverte.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *Groupe Tiers Monde de Clamart – Peuples Solidaires*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 12 500 € sur un budget de 20 000 €





### **BILAN** au 25 juin 2009

Compte tenu des événements qui se sont déroulés au Mali au printemps 2008, « la rébellion Touarègue », l'association *Groupe Tiers Monde* de Clamart a souhaité attendre que la situation se stabilise pour nous adresser la convention pour son projet «de création d'une bibliothèque scolaire».

La convention de partenariat a été signée le 2 avril 2009.

Par ailleurs, le contexte politique s'est modifié depuis le lancement du projet : nouveau maire en juin 2009, interdiction de l'Ambassade de France d'envoyer un coopérant sur place...

Le projet est bloqué et l'association attend pour recruter le coopérant qui sera chargé de la réalisation du projet sur place. Les travaux devraient durer environ 6 mois.



## Construction d'un bâtiment d'école de trois classes en dur

**LIEU :** village de Bagué au nord du Mali

**CONTEXTE :** Le Mali a une forte tradition de migration purement économique. Les migrants jouent un rôle essentiel sur le soutien des familles restées aux villages, dans le but de freiner l'émigration intérieure vers les villes et extérieure vers la Côte d'Ivoire, le Gabon et l'Europe. C'est également dans cette tradition d'aide des migrants que s'inscrit l'*Association pour le Développement du Village de Bagué* (ADVB). L'engagement majeur des familles « du nord », membres de l'association, est d'assurer la pérennité du fonctionnement de l'école.

Le village de Bagué se situe dans la zone aride, dans le Sahel occidental malien. Il est limitrophe de la Mauritanie, ce qui explique une importante population de maures dans ce village. Le village compte environ 800 habitants. L'école actuelle est constituée de 2 bâtiments en banco (de 3 classes chacun) et 160 élèves y suivent leur scolarité, dont une quinzaine viennent des villages les plus proches. L'un des bâtiments présente d'importantes fissures qui pourraient entraîner son effondrement ; la structure en banco ne permet pas la réparation de ces fissures.

### **OBJECTIF :**

- scolariser tous les enfants en âge scolaire (garçons et filles, sans exception) pour qu'ils puissent maîtriser la lecture, le calcul et apprendre les règles d'hygiène élémentaire ;
- préparer les enfants qui en ont la capacité à l'examen d'entrée au collège ;
- faciliter l'intégration de tous dans la vie professionnelle.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- construction d'un bâtiment d'école de 3 classes en dur.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *Association pour le Développement du Village de Bagué*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 15 000 € sur un budget de 20 000 €



## **BILAN** au 1<sup>er</sup> mai 2009

A ce jour, les travaux commencés en novembre 2008, avancent rapidement ; sont achevés conformément au calendrier prévisionnel :

- les fondations du bâtiment ;
- le chaînage du toit ;
- les murs et cloisons ;
- les fondations de la courserie extérieure.

L'entreprise SISSOKO a fait venir sur place 4 maçons de Bamako. Le village les nourrit et alloue 5 villageois par jour pour les aider. Il n'y a eu aucun problème d'eau pour la fabrication des parpaings (les pluies furent très abondantes en 2008). Trois villageois supervisent les travaux.

Le nouveau bâtiment devrait être terminé pour la prochaine rentrée scolaire.



## Reconstruction d'une digue déversante

**LIEU :** A 10 km de Bakel au nord du Sénégal

**CONTEXTE :** Au Sénégal, l'agriculture occupe la majorité de la population (près de 12 millions d'habitants) et la totalité dans les zones rurales ; 70 % des Sénégalais sont cultivateurs ou éleveurs. L'agriculture ne permet pas de nourrir l'ensemble de la population et le Sénégal importe encore la plus grande partie de son riz qui est l'aliment de base de ses habitants.

Essentiellement utilisée pour la culture du riz, l'irrigation « submergente » implique l'apport de grandes quantités d'eau. Sur les bords du fleuve Sénégal, les eaux de surface sont inexistantes pendant la plus grande partie de la saison sèche.

En 1981, le *GREED* (Groupe de Recherches et de Réalisations pour l'Eco-Développement) a réalisé une digue de retenue située dans une vallée à 4 km environ du fleuve Sénégal et à une dizaine de km au sud-est de la ville de Bakel. La 1<sup>re</sup> récolte de riz fut moyenne mais la seconde fut remarquable. En 1983, une crue particulièrement dévastatrice, a ouvert une large brèche dans la digue : la brèche ne permit plus de retenir l'eau et la culture du riz a été interrompue.

Vingt ans après, les mentalités ayant évolué avec l'exemple de plus de 30 aménagements réalisés par le *GREED*, les villageois désirent reconstruire la digue.

### **OBJECTIF :**

- augmenter les rendements des cultures pour une meilleure alimentation des villageois ;
- améliorer les conditions de vie au village, avec la vente des excédents, et inciter les jeunes à rester au village.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- construction d'une digue déversoir en béton de terre.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *Le GREED*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 8 500 € sur un budget de 11 800 €



## **BILAN** au 26 mars 2009

Les travaux ont commencé le 20 décembre 2008 avec le creusement des fondations de l'écran d'étanchéité, la confection et la pose des gabions (ensembles de branchages tressés remplis de terre) et l'enrochement.

Le chantier se déroule bien même s'il faut noter un peu de retard dû aux horaires de travail de villageois qui sont bénévoles, 7 groupes de 8 personnes qui travaillent 5 à 6 heures par jour (sauf le vendredi qui est jour de repos).

La longueur totale de la diguette sera de 800 m et la hauteur d'eau sera de 2 m au fond et de 60 cm sur les berges car l'objectif principal est l'irrigation d'appoint des rizières en fin d'hivernage.

Les travaux devraient être achevés avant la saison des pluies.



## Achat d'une batteuse à riz

**LIEU :** village de Sam'Botté au nord ouest du Sénégal

**CONTEXTE :** Le village se situe dans la région de Saint Louis sur la rive du fleuve Sénégal. La quasi-totalité de la population est constituée d'agriculteurs éleveurs sédentaires. Malgré les richesses potentielles importantes dans le domaine de l'agriculture (terres abondantes et fertiles, disponibilité de l'eau du fleuve Sénégal et bien évidemment le soleil), les exploitations en place ne suffisent pas à assurer l'alimentation de la population dont la croissance est élevée. L'émigration vers les villes de Dakar ou de Saint Louis et surtout vers l'étranger (la France en tout premier lieu) touche particulièrement les jeunes qui en font leur priorité.

Un gigantesque programme financé par la banque mondiale avait, dans les années 80, permis de créer des milliers d'hectares de rizières tout au long du fleuve. Le niveau du fleuve ayant baissé depuis des années, ces rizières ont été peu à peu abandonnées faute de pouvoir les irriguer.

*AGIR abcd*, avec l'aide des villageois, réhabilite d'anciens périmètres rizicoles abandonnés ; 25 ha permettent d'alimenter environ 300 personnes, à raison de 330 gr. de riz décortiqué par jour. Le riz est l'aliment de base des Sénégalais de cette région contrairement à d'autres où le riz n'est qu'un complément à l'arachide.

Avec une récolte au hasard et un traitement rudimentaire post-récolte, les pertes peuvent aller jusqu'à 35 %. Elles sont encore aggravées si le battage est inefficace. Le battage manuel nécessite beaucoup de main-d'œuvre et la batteuse à riz élimine l'une des tâches les plus pénibles pour les femmes et les enfants.

### **OBJECTIF :**

- réhabiliter des périmètres rizicoles abandonnés afin de permettre à la population de s'alimenter correctement ;
- augmenter le rendement des récoltes par un battage mécanique.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- achat d'une batteuse à riz montée sur chariot à roues afin de faciliter son déplacement entre les villages et assurer un amortissement plus rapide.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *AGIR abcd*

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 3 400 € sur un budget de 7 200



## **BILAN** au 1<sup>er</sup> mai 2009

Le 3 juillet 2008, la batteuse à riz a été acheminée vers le village de Sam'botté. Elle est de la marque ASI très utilisée en Afrique et débite environ 4 quintaux par heure.

Avant la mise en marche, toutes les pièces ont été vérifiées ainsi que toutes les fonctions de la machine : batteur, ventilation, secouage. L'entretien du matériel sera effectué par M. Habou, un ancien technicien de la SAED (Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta), spécialiste des pompes et des matériels agricoles.

Aujourd'hui, les habitants de Sam'Botté, 1 000 environ, Peuls pour la plupart, sont très endettés car la rizière est restée 4 ans sans production faute de moyen d'irrigation. Pour démarrer la campagne sur de nouvelles bases économiques, un plan de redressement financier vient d'être mis en place par M. Touré, ingénieur de la SAED.

Pour éponger le passif existant, ils vont vendre une partie de leur cheptel afin d'avoir accès au préfinancement de la nouvelle campagne : semences, intrants. M. Touré assurera le suivi financier et la sensibilisation des villageois à l'amortissement.

Dès la première récolte, la batteuse a permis d'améliorer la productivité et la quantité de riz :

- 6 tonnes par jour au lieu de 1 tonne avec le battage manuel ;
- 1 % de perte alors qu'elles étaient de 40 % à 50 % avec le battage manuel ;
- 12 hommes/jour/hectare contre 22 hommes/jour/hectare pour le battage manuel.



## Achat d'un moulin à riz

**LIEU :** Cadidjolle, village de brousse en Casamance au Sénégal

**CONTEXTE :** la Casamance est une région historique et naturelle du Sénégal située au sud-ouest du pays, entre la Gambie et la Guinée-Bissau, composée des régions administratives de Ziguinchor et de la Kolda. L'ethnie majoritaire en Casamance est le peuple Diola dont la langue est le Diola (jóola) avec les dialectes Boulouf, Fogy et Kasa.

Favorisée par le climat et des sols très fertiles, l'économie de la Casamance repose essentiellement sur l'agriculture, 80 % de la population s'adonne à des activités agricoles. Le riz avec 40 000 ha de rizières est la culture la plus pratiquée : plus de la moitié des terres cultivées en Basse Casamance, pour une production annuelle d'environ 50.000 tonnes. C'est seulement après la récolte du riz que les Casamançais se lancent dans d'autres activités.

Le village de Cadidjolle se situe à 50 Km de Ziguinchor, les habitants y vivent sans eau et sans électricité. La vie est rude pour tous et particulièrement pour les femmes qui rentrent fatiguées du travail des champs. L'achat du moulin les soulagera, elles n'auront plus à piler leur riz et pourront s'occuper de leurs enfants. Le moulin a été demandé par les femmes après concertation sous l'arbre à palabres avec les hommes. Les femmes du village mais aussi celles des 17 villages avoisinants apporteront leur riz et s'acquitteront d'une participation financière. Celle-ci servira à acheter le carburant et à payer les deux personnes qui superviseront le travail et c'est au total 500 personnes qui bénéficieront du moulin à riz.

### **OBJECTIF :**

- soulager les femmes du village d'une lourde tâche
- créer des ressources financières pour le village par la location du moulin à riz.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- achat d'un moulin à riz.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** *Rêves en couleur*

**A FINANCEMENT ACCORDÉ :** 3 000 € sur un budget de 5 150 €





## **BILAN** au 1<sup>er</sup> juillet 2009

Le moulin à riz acheté, à Dakar, le 27/11/2008 a été acheminé par bateau jusqu'à Ziguinchor en Casamance. De là, il a pris la route jusqu'à Cadidjolle et tous les villageois étaient là pour son arrivée.

Théodore, un des hommes du village, s'occupera de sa gestion ; il n'ira plus aux champs. Chaque personne qui viendra moudre son riz versera une petite somme, ce qui permettra de payer le gasoil ainsi que le salaire du gardien. Dans la mesure du possible, un peu d'argent sera mis de côté pour acheter également des médicaments et payer la scolarité de certains enfants démunis.

Un abri a été construit pour le protégé et depuis le 3 mars, le moulin fonctionne.

Du 3 mars au 3 avril :

- la recette a été de 35 000 cfa (53 €),
- le salaire du gérant : 15 000 cfa (23 €),
- le prix du carburant et de son transport : 14 000 cfa (19 €),
- la somme de 3 000 cfa (4 €) a été mise de côté pour le remplacement des pièces usagées
- la somme de 3 000 cfa (4 €) a été réservée pour l'achat de médicaments et de fournitures scolaires.



## Soutien aux habitants d'un quartier de Bamako

**LIEU :** Hamdallaye, un quartier de Bamako au Mali

**CONTEXTE :** Bamako est la capitale du Mali, sur le fleuve Niger, dans le sud-ouest du pays. En 2006, la ville comptait 1 690 471 habitants (Bamakois). Son rythme de croissance urbaine est actuellement le plus élevé d'Afrique (et le 6<sup>e</sup> au monde). Bamako est le centre administratif du pays, un important port fluvial et un centre commercial pour toute la région alentour. Bamako est érigée en district et subdivisée en six communes ; elle compte 60 quartiers. Les villes de Bamako et d'Angers sont jumelées depuis 1974. Les échanges sont très nombreux et concernent des domaines divers (éducation, développement social, santé, sport, culture...). Depuis 1999, les partenaires se sont engagés dans des actions dont le thème central est le développement durable. Les actions sont élaborées avec les responsables du District de Bamako ainsi que la population locale afin de les adapter au mieux aux besoins, garantir leur appropriation et assurer leur pérennité.

En 2005, la visite d'une délégation angevine a permis de préciser le soutien à apporter aux populations du quartier d'Hamdallaye, l'un des plus pauvres de Bamako. Un protocole d'entente a été signé entre les représentants de 2 quartiers d'Angers et le représentant du quartier d'Hamdallaye. La priorité est donnée à l'assainissement qui est inexistant ; cette situation est la source principale de maladies telles que la malaria, le paludisme ou la tuberculose. L'association apporte également un soutien à l'éducation des enfants en adressant chaque année des dictionnaires et des livres scolaires.

### **OBJECTIF :**

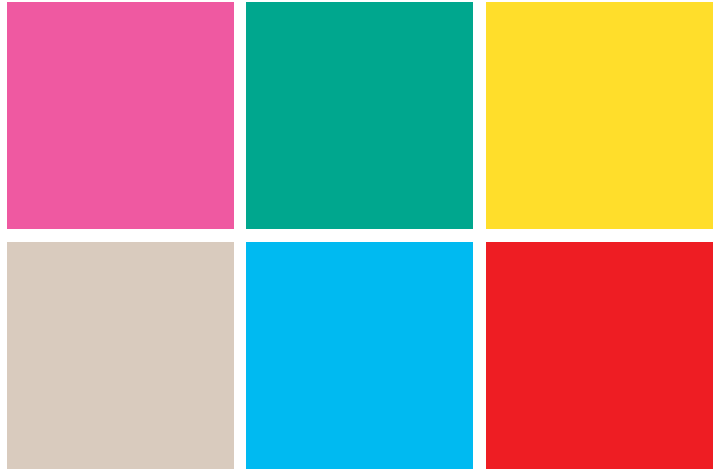
- amélioration de l'assainissement du quartier d'Hamdallaye ;
- soutien aux élèves.

### **NATURE DE L'INVESTISSEMENT :**

- creusement de 39 puisards.

**ASSOCIATION PARTENAIRE :** Régie de quartiers d'Angers

**FINANCEMENT ACCORDÉ :** 6 000 € sur un budget de 13 853 €



## **BILAN** au 26 mars 2009

Les travaux prévus en 2008 (30 puisards) n'ont pas été réalisés pour les raisons suivantes :

- fin 2008, il y a eu renouvellement des membres du Conseil de quartier et la mise en place du nouveau Conseil prend du temps ;
- M. Sissoko, chef du quartier d'Hamdallaye, a été désigné par les autorités locales : coordinateur d'un programme d'assainissement de 5 ans sur plusieurs localités (dont le quartier d'Hamdallaye). Le surcroît de travail dû à cette nouvelle responsabilité ne lui a pas permis de faire avancer la construction des 30 puisards ;
- de plus, il y a eu un désaccord entre la commune IV de Bamako où se situe le quartier et le constructeur des puisards (mise en concurrence avec une autre entreprise). Le problème est maintenant résolu.

La construction des puisards devait commencer en avril 2009, mais l'association vient d'apprendre qu'un intervenant lyonnais travaille sur un autre projet d'assainissement dans le même quartier. Avant d'engager les travaux, la Régie de quartiers d'Angers recherche des informations complémentaires auprès de la ville de Lyon et de la Mairie d'Angers.



CDC tiers monde

## Bulletin de versement

- Je deviens adhérent : .....30 € ou plus .....
- Je renouvelle mon adhésion.....30 € ou plus .....
- Je deviens membre bienfaiteur .....75 € ou plus .....

**Je m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur de l'association.**

Date et signature :

- Je fais un don de ..... €

### IMPORTANT : déduction fiscale pour les particuliers

Les dons effectués au profit de **CDC tiers monde** ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20 % du revenu imposable du donateur (l'excédent éventuel peut être reporté sur les cinq années suivantes).

### Mes coordonnées personnelles (Un reçu fiscal correspondant au montant de votre don vous sera envoyé)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse/domicile : .....

.....

Tél. : ..... Courriel : .....

### IMPORTANT : lorsque vous versez 1 €, la Caisse des Dépôts verse 1 €

**CDC tiers monde** reçoit le soutien de la Caisse des Dépôts à travers une subvention annuelle d'un montant égal à l'ensemble des dons et des adhésions individuels des personnels de la Caisse des Dépôts et de ses filiales.

### Mes coordonnées professionnelles

Société d'appartenance au sein de la Caisse des Dépôts et de ses filiales : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Je souhaite apporter mon aide à l'association :

- animations et ventes
- bureautique (Word, Excel, ...)
- gestion (saisie, courrier, suivi de fichiers, ...)
- logistique (mise sous pli, étiquetage, ...)

Ce bulletin de versement et votre chèque libellé à l'ordre de CDC tiers monde sont à adresser par courrier postal à :

CDC tiers monde – 56, rue de Lille - 75356 Paris 07 SP

<http://www.cdc-tiersmonde.org>

**Crédits photos** : Les Mains Ouvertes – Actions Mongolie – Enfants d’Asie –  
Electriciens sans frontières – Le Sipar – Association pour le Développement du Village de Bagué -  
CODEGAZ – Agir abcd - Le Gred – Rêves en Couleur

**Maquette** : Imprimerie Caisse des Dépôts

Novembre 2009



*CDC tiers monde*

Association loi 1901  
56 rue de Lille – 75 356 Paris 07 SP  
+ 33 (0)1 58 50 41 75  
<http://www.cdc-tiersmonde.org>